

Réf: Dossier 305059

Avis de constitution

SOCIETE « INKART »

Siège ABIDJAN ADJAME 220 LOGEMENTS MARIE
THERESE, Lot 100, Ilot 05

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 27 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INKART »

Objet : INFORMATIQUE, BUREAUTIQUE, PRESTATIONS DE DIVERSES SERVICES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

-La prise en location gérance de tout fonds de commerce.

-L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cinquante Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ADJAME 220 LOGEMENTS MARIE
THERESE, Lot 100, Ilot 05

Dirigeant(s) M KONATE MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03668 du 06/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22446/GTCA/RC/2024 du 06/05/2024

